

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARM
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 122/2021

A la société UAC Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° CFEF/PABRC/CONS.ET FOURN./2021/033, conclu avec la CFEF, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-huit mille sept cent vingt-deux, soixante-trois centimes (USD 28 722,63) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 03/11/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général